



## CONVOCAATION AU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2007

Mes chers collègues,

En conformité avec l'article L. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville, le jeudi 27 septembre 2007 à 20 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### Questions et réponses orales



### Projets de délibération :

1. Attribution de subventions exceptionnelles au Secours catholique et au Secours populaire pour aider les populations sinistrées à la suite des catastrophes naturelles intervenues au Pérou, en Grèce, en Martinique  
Rapporteur : J. P. BRARD
2. Signature du protocole d'accord pour la mise en œuvre d'un plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) des villes de Bagnolet, Montreuil, Noisy-le-Sec, Romainville pour la période du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2011.  
Rapporteur : N. VOISIN
3. Ouvertures et virements de crédits - Décision modificative n° 3 du budget primitif 2007 – Ville  
Rapporteur : L. MALAGNOUX
4. Extension de la zone de stationnement payant.  
Rapporteur : J J SEREY
5. Avenant n°5 à la convention de délégation de service public relative au stationnement payant sur voirie conclue avec M2S.  
Rapporteur : J J SEREY

Ne prennent pas part au vote (art L 2131-11 du CGCT) : D. ATTIA, J. LANNEAU, F. VANSTEENKISTE, M. LUSSET-CASALASPRO, J. ZEGUERMAN, D. RIDARD, K. POULARD

6. Garantie de la ville à hauteur de 50 % à la SEM M2S pour un prêt de 500 000 € destiné à financer l'acquisition de 89 horodateurs et des équipements de signalétique sur voirie, consenti par la Société générale.  
Rapporteur : L. MALAGNOUX

Ne prennent pas part au vote (art L 2131-11 du CGCT) : D. ATTIA, J. LANNEAU, F. VANSTEENKISTE, M. LUSSET-CASALASPRO, J. ZEGUERMAN, D. RIDARD, K. POULARD

7. Acceptation de l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public pour la gestion d'un service de transport collectif propre à la demande sur le territoire communal du 1er juillet 2006 au 30 juin 2011.  
Rapporteur : D RIDARD
8. Acceptation du dossier de consultation des entreprises (D. C. E.) relatif aux travaux d'aménagement des lignes de bus.  
Rapporteur : A MONTEAGLE
9. Acceptation de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la ville de Bagnolet à la ville de Montreuil pour le réaménagement de la place de la Fraternité.  
Rapporteur : J LANNEAU
10. Convention d'objectifs et de subventionnement entre la ville de Montreuil et l'association pour la promotion du prolongement de la ligne 11 du métro.  
Rapporteur : J P BRARD
11. Approbation des équilibres de la deuxième session de la programmation 2007 du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) 2007 - 2009, actions nouvelles, et de la programmation globale du CUCS pour l'année 2007.  
Rapporteur : D ATTIA
12. Adhésion de la ville de Montreuil à l'association d'appui au développement durable de Yélimané (ADDY) et désignation du représentant de la ville au sein de l'association.  
Rapporteur : J.J. JOUCLA
13. Autorisation de versement d'une subvention du ministère des affaires étrangères à l'association française d'appui au développement de la région de Kayes (FAK)  
Rapporteur : J.J. JOUCLA  
Ne prend pas part au vote (art L 2131-11 du CGCT) : J.P. BRARD.
14. Autorisation à monsieur le maire de signer les marchés de travaux de la crèche Eglantine.  
Rapporteur : J P BLANCHARD
15. Autorisation à monsieur le maire de signer les marchés de travaux de restructuration de la crèche « les Pins ».  
Rapporteur : J P BLANCHARD
16. Autorisation à monsieur le maire de signer l'avenant n°2 du marché passé avec l'entreprise FABER – lot 1 terrassement, fondation, structure, gros œuvre, ravalement pour les travaux de restructuration du groupe scolaire Nanteuil.  
Rapporteur : J P BLANCHARD
17. Autorisation à monsieur le maire de signer les avenants pour les marchés de travaux de construction de l'école Louise Michel.  
Rapporteur : J P BLANCHARD
18. Déclaration de travaux pour le réaménagement du réfectoire de l'école élémentaire Daniel Renoult.  
Rapporteur : J P BLANCHARD
19. Autorisation donnée à monsieur de signer les marchés à passer avec les entreprises pour les travaux de restructuration de l'espace de restauration de l'école élémentaire Daniel Renoult.  
Rapporteur : J P BLANCHARD

20. Réaménagement de l'espace de restauration de l'école élémentaire Romain Rolland - Installation d'un self-service - Autorisation à solliciter une subvention auprès de l'Etat.  
Rapporteur : P. DARRE
21. Avenant n° 4 au marché de maîtrise d'œuvre passé avec Dominique COULON architecte, pour la construction du Centre dramatique national de Montreuil.  
Rapporteur : J P BLANCHARD
22. Autorisation à monsieur le maire de signer les avenants pour les travaux du Centre dramatique national de Montreuil.  
Rapporteur : J P BLANCHARD
23. Déclaration de travaux pour l'aménagement des locaux de stockage du Centre dramatique national 18, rue Saint-Antoine.  
Rapporteur : J P BLANCHARD
24. Autorisation à monsieur le maire de signer l'avenant à la convention d'objectifs et de financement avec l'association « Taferka ».  
Rapporteur : T. FRANCOIS
25. Signature de la convention entre la ville de Montreuil et l'association départementale des Francas de la Seine-Saint-Denis.  
Rapporteur : G. DE KERAUTEM
26. Attribution de subventions exceptionnelles à diverses associations sportives.  
Rapporteur : S. VALLET
27. Attribution d'une subvention complémentaire au lycée Jean Jaurès dans le cadre des projets scolaires linguistiques pour l'année 2006/2007.  
Rapporteur : P. DARRE
28. Attribution d'une subvention à l'association "Routes du futur" pour le projet "Luttons contre le paludisme".  
Rapporteur : J.J. JOUCLA
29. Avenant n° 2 au protocole de coopération entre la ville de Montreuil et la ville de Changchun (Chine).  
Rapporteur : J.J. JOUCLA
30. Avenant à la convention de coopération entre la ville de Montreuil et l'association « la Girandole ».  
Rapporteur : C. PESSIN-GARRIC
31. Autorisation donnée à monsieur le maire de signer le marché relatif aux travaux de réhabilitation des canalisations d'assainissement non visitables avec l'entreprise VALENTIN ENVIRONNEMENT ET T.P.  
Rapporteur : K POULARD
32. Déclassement partiel du chemin des Processions.  
Rapporteur : K POULARD
33. Acceptation de la convention financière à passer avec le département de la Seine-Saint-Denis, pour l'aménagement de voirie de l'avenue Ferdinand Buisson entre la rue des Rigondes et la rue du Progrès.  
Rapporteur : K POULARD

34. Demande de subvention de fonctionnement à la région Ile-de-France et approbation du plan de financement du projet « Education à la citoyenneté et création audiovisuelle ».

Rapporteur : D ATTIA

35. Approbation du versement d'une subvention au collège Paul Eluard dans le cadre d'un projet éducatif spécifique intitulé « Acteur de sa vie ».

Rapporteur : D ATTIA

36. Acceptation de la convention d'étude à passer avec Daniel Lefèvre, architecte en chef des monuments historiques pour la restauration de la nef de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul.

Rapporteur : C PESSIN-GARRIC

37. Autorisation à monsieur le maire de signer le marché du lot 2 « Maçonnerie-carrelage-plâtrerie » avec l'entreprise CAVANNA pour l'entretien, les grosses réparations et la réhabilitation des ensembles immobiliers de la Ville pour 2007 à 2009.

Rapporteur : J P BLANCHARD

38. Avenant n° 1 au marché passé avec la société S.G.R. pour l'entretien, les grosses réparations et la réhabilitation des ensembles immobiliers de la ville de 2006 à 2009 « lot n°8 Métallerie – serrurerie – menuiserie alu/PVC».

Rapporteur : J P BLANCHARD

39. Avenant de transfert n° 1 à passer avec la société SCHMIDT France pour l'acquisition de deux châssis porteurs pour deux balayeuses aspiratrices (transfert du marché à la société Europe Service)

Rapporteur : K POULARD

40. Zac Cœur de ville – Cession des lots de volume 7 et 8 sis 65 rue du capitaine Dreyfus au profit de la société en nom collectif MONTREUIL-ALTAÏS et approbation de la promesse de vente.

Rapporteur : J. J. SEREY

41. Compte-rendu annuel à la collectivité locale de la Z.A.C. Franklin Walwein confiée par la ville de Montreuil à la SEM MODEV. Etat au 31 décembre 2006.

Rapporteur : J. J. SEREY

42. ZAC Rosny Vitry : arrêt du projet de modification du plan d'aménagement de zone (PAZ), du règlement d'aménagement de zone (RAZ), et demande d'ouverture d'une enquête publique relative à la modification du PAZ-RAZ.

Rapporteur : J. J. SEREY

43. ZAC Rosny Vitry : avenant n°3 à la convention publique d'aménagement, portant sur le financement de l'opération suite à la modification du programme des équipements publics de la ZAC.

Rapporteur : J. J. SEREY

Ne prennent pas part au vote (art L 2131-11 du CGCT) : C. PESSIN-GARRIC, J.P. BLANCHARD, M. LUSSET-CASALASPRO, D. ATTIA, M. GUIGUI, N.VOISIN, A. MONTEAGLE.

44. Convention de partenariat avec l'association "Vers la vie pour l'éducation des jeunes – centre mères enfants" (AVVEJ-CME) visant à favoriser l'action d'insertion par le logement de cette association.

Rapporteur : J. J. SEREY

45. Démolition des propriétés sises 5 rue Saint Just (cadastrée BZ 185) et 15 bis rue Saint Antoine (cadastrée BZ 89), dans le cadre du projet d'aménagement des murs à pêches.  
Rapporteur : J. J. SEREY
46. Démolition de la maison sise 134, rue Saint Antoine, cadastrée CJ 52, pour la construction d'une opération de logements sociaux.  
Rapporteur : J. J. SEREY
47. Démolition de la construction sise 140, rue Saint Antoine, cadastrée CJ 50, pour la réalisation d'un espace vert.  
Rapporteur : J. J. SEREY
48. Démolition de la propriété sise 267 bis avenue Victor Hugo (cadastrée CQ 236), dans le cadre de l'emplacement réservé E1.  
Rapporteur : J. J. SEREY
49. Opération 164-166 rue de Paris. Participation de la ville de Montreuil aux frais de dépollution. Approbation d'un protocole.  
Rapporteur : J. J. SEREY
50. Acquisition sur madame Claudine JOUHIER et monsieur Jean-Louis VINCENT du lot n° 3 de la copropriété sise 36 rue du Progrès.  
Rapporteur : J. J. SEREY
51. Demande de déclaration d'utilité publique des immeubles compris dans le périmètre de l'emplacement réservé C33.  
Rapporteur : J. J. SEREY
52. Approbation de l'avenant n°1 à la promesse de vente au profit de la SCI 30/32 boulevard Aristide Briand des propriétés communales cadastrées section P 47 et 119 sises 30/32 boulevard Aristide Briand et avenue Paul Signac.  
Rapporteur : J. J. SEREY
53. Approbation de l'avenant n°1 à la promesse de vente au profit de l'association FREHA de la propriété communale sise 37 bis boulevard Rouget de Lisle.  
Rapporteur : J. J. SEREY
54. ZAC ROSNY-VITRY site 4 - cession de la propriété communale sise 26 rue Clotilde Gaillard cadastrée section BU n° 217 au profit de monsieur AMRI El Miloud et approbation d'une promesse de vente. (sous réserve)  
Rapporteur : J. J. SEREY
55. Acquisition par la ville de Montreuil du bien situé 25 rue du Progrès, cadastré section BG n°56, appartenant à M et Mme RUFFINI Angiolino  
Rapporteur : J. J. SEREY
56. Décision de soumettre les clôtures à déclaration préalable sur le territoire communal.  
Rapporteur : J. J. SEREY
57. Décision de soumettre les démolitions d'immeuble ou de partie d'immeuble à permis de démolir sur le territoire communal.  
Rapporteur : J. J. SEREY
58. Acceptation du dossier de consultation des entreprises (DCE) relatif à la rédaction, la mise en forme et la parution d'annonces d'offres d'emplois et autorisation donnée à monsieur le maire de signer le marché.  
Rapporteur : A. BABUT

59. Modification du tableau des effectifs.

Rapporteur : L. MALAGNOUX

60. Création d'un poste d'attaché faisant fonction de chargé de mission « industrie – intercommunalité – échanges internationaux » au service du développement économique.

Rapporteur : L. MALAGNOUX

61. Modification de la délibération du 27 mai 1999 portant sur la création d'un poste de chargé de mission contractuel en immobilier d'entreprises.

Rapporteur : L. MALAGNOUX

62. Confirmation de la garantie d'emprunt accordée par la ville de Montreuil au bénéfice de la S.A. LOGIS TRANSPORTS dans le cadre d'une opération de compactage des prêts PLUS contractés avec la Caisse des dépôts et consignations.

Rapporteur : J. J. SEREY

63. Confirmation de la garantie d'emprunt accordée par la ville de Montreuil par délibération n°2002\_250 du conseil municipal du 26 septembre 2002 au bénéfice de la S.A. LOGIS TRANSPORTS pour un prêt PLA-I de 300 000 € consenti par la Caisse des dépôts et consignations.

Rapporteur : J. J. SEREY

64. Garantie de la ville à hauteur de 100 %, à la SEM ADOMA pour un prêt de 359 452 € consenti par la Caisse des dépôts et consignations, destiné à la construction neuve de la résidence sociale ( 27 logements PLA-I bonifié) située au 126, rue des Ruffins à Montreuil. (délibération modificative de la délibération n° 2004-430 du 16 décembre 2004).

Rapporteur : J. J. SEREY

65. Garantie de la ville à l'O.P.H.M. pour un prêt global de 361 982 €, consenti par la Caisse des dépôts et consignations destiné au financement de l'acquisition-amélioration d'un immeuble situé au 10, rue Voltaire de 8 logements (6 PLUS - 2 PLAI). (délibération modificative du 29 septembre 2005).

Rapporteur : J. J. SEREY

66. Dossier de consultation des entreprises relatif à la fourniture et à la livraison de produits d'entretien ménager et de petit matériel destinés aux services municipaux de la ville de Montreuil pour les années 2008 à 2013.

Rapporteur : P. DARRE

67. Remboursement de frais de mission engagés par une élue du conseil municipal.

Rapporteur : A. KNOLL

Ne prend pas part au vote (art L 2131-11 du CGCT) : D. RIDARD



### **Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations d'attribution :**

Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales pour la période allant du 9 mai au 3 septembre 2007.

A Montreuil, le 18 septembre 2007.

Le maire,

Jean-Pierre BRARD